



ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE PREVERENGES ET ENVIRONS

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE MIDI SURVEILLE

ANNEXE

Prix du repas

Le prix du repas est fixé par le bureau de l'Entente scolaire à Fr. 11.00.

Le prix de revient du repas est de Fr. 17.20.

La différence entre le prix de revient du repas et la contribution parentale est prise en charge par les communes de l'EPSP.

Horaires

Les lieux d'accueils de midi sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 13h10.

Ils sont fermés durant les vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

Téléphones

Responsable cantine de Lonay

079 552 10 27

Responsable cantine de Préverenges

079 552 10 28

Zones de scannage

A Préverenges : - A la cantine du foyer de la salle polyvalente
- Au forum

A Lonay : A la cantine des Pressoirs